



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 juillet 2014

Piscine couverte Ste-Ursule à Brigue Planification en cours pour une nouvelle affectation

(IVS).- La piscine couverte sera fermée au terme de l'année scolaire 2014/2015. Le canton du Valais, propriétaire du complexe scolaire et des installations sportives, commence dès maintenant la planification pour une nouvelle affectation scolaire de l'espace actuellement occupé par la piscine. En coordination avec la ville de Brigue, la continuité de l'offre pour la pratique de la natation est garantie avec la mise en service des installations à Brigerbad.

En mars 2013, le canton a acheté, pour les besoins de l'ECCG, le complexe scolaire Ste-Ursule à Brigue, comprenant les infrastructures sportives et une piscine couverte. Une exploitation de cette dernière par le canton n'est pas envisageable et la municipalité n'est pas intéressée à son acquisition en raison des investissements à consentir pour remettre à niveau une installation vieille de 40 ans.

En juin 2014, le conseil communal s'est prononcé définitivement contre un achat de la piscine. Dès 2015, l'ensemble des cours et activités en lien avec la natation seront dispensés dans les nouvelles installations à Brigerbad. Cette concentration à Brigerbad a été décidée pour des raisons économiques, écologiques et de gestion.

Personnes de contact:

**Service de l'enseignement: Gabriela Cotting, adjointe,
tél. 027 606 42 07**

**Commune Brigue-Glis: Patrick Amoos, vice-président,
tél. 079 692 90 50**

